

## **73e session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, 13–15 octobre 2026**

### **Point 5(n) – Promouvoir une action concertée pour accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale**

Le Conseil International des Infirmières (CII), qui représente plus de 30 millions d'infirmières et infirmiers dans le monde, salue ce rapport et ses cinq priorités stratégiques : la gouvernance ; la prévention des infections ; l'accès aux services de santé essentiels ; les urgences sanitaires et la résilience ; et l'information stratégique fondée sur la surveillance et la recherche. La résistance aux antimicrobiens (RAM) demeure l'une des plus graves menaces pour la santé mondiale : elle compromet le traitement des infections courantes et fragilise la sécurité des services de santé essentiels.

Dans toute la Région, la prévention et le contrôle des infections (PCI) restent entravés par l'insuffisance des structures opérationnelles, du personnel formé, des systèmes de surveillance, des infrastructures essentielles et des fournitures. Les pays doivent renforcer leurs programmes nationaux de PCI, élargir la couverture vaccinale afin de prévenir les infections et de réduire le recours aux antibiotiques, et intégrer la RAM dans la formation initiale et continue du personnel de santé.

Le CII préconise une formation sur la RAM destinée aux infirmières et infirmiers, fondée sur les compétences et adaptée aux contextes locaux, couvrant la prévention des infections et l'usage responsable des antimicrobiens. Cette formation doit être intégrée aux plans d'action nationaux, aux stratégies relatives au personnel de santé, au développement professionnel continu, aux mécanismes d'accréditation et aux programmes de formation initiale.

Les infirmières et infirmiers, qui constituent le groupe professionnel le plus nombreux du secteur de la santé, jouent un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre la RAM. Ils évaluent et suivent les patients, administrent les antimicrobiens, les prescrivent lorsqu'ils y sont autorisés dans le cadre de leur champ d'exercice, vaccinent, appliquent les pratiques de PCI, surveillent les

résultats des traitements et sensibilisent les patients, les familles et les communautés au bon usage des antimicrobiens.

Le CII exhorte les États Membres à associer les infirmières et infirmiers, ainsi que leurs organisations professionnelles, à l'élaboration des politiques et des plans de lutte contre la RAM, et non uniquement à leur mise en œuvre. Ils doivent être officiellement représentés au sein des programmes et comités de PCI et de gestion des antimicrobiens, et disposer de la formation, des ressources et de l'autorité nécessaires, dans le cadre de leur champ d'exercice, pour contribuer pleinement au bon usage des antimicrobiens.

La RAM touchant de manière disproportionnée les populations vulnérables, les pays doivent investir dans des systèmes de santé équitables et résilients et soutenir efficacement leur personnel de santé, notamment dans les contextes à ressources limitées, touchés par les conflits ou nécessitant une aide humanitaire. Cela suppose un accès fiable à l'eau, à l'assainissement, aux fournitures essentielles et aux équipements de protection afin de garantir des pratiques sûres de prévention et de contrôle des infections.

Le CII est prêt à soutenir les États Membres et l'OMS afin de renforcer le leadership infirmier et les capacités des infirmières et infirmiers dans la lutte contre la RAM.